

Justificatif généré le 08/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

08/07/2022

Département de publication :

(78) Yvelines

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=305650>

N° d'annonce :

617487

Catherine PUECH FABRE
Avocat en Droit des Sociétés
Tel. 01.30.10.02.05

Suivant acte SSP en date à POISSY du 5 juillet 2022, il a été constitué une SAS dénommée :
LE PRESTIGE

Siège social : 8 bis, boulevard Devaux – 78300 POISSY

Objet : L'acquisition, la vente, l'exploitation sous toutes ses formes de fonds de commerce de café, brasserie, restaurant, bar, pub, salon de thé, jeux, pmu et toute activité se rapportant à la restauration et aux divertissements et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce de CAFE BRASSERIE JEUX PMU sis 8 bis, boulevard Devaux – 78300 POISSY ;

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 € divisé en 100 actions ordinaires de 10 € chacune.

Président : M. Zahir BARBATACHE demeurant à RUEIL MALMAISON (92) – 45, rue Pierre BROSSOLETTE, sans limitation de durée.

Admission aux Assemblées : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre associé ou par leur conjoint.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHKX9aJF

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHKX9aJF>

